

Gouvernement conjoint interfrancophone
Régional et Communautaire
Séance du 30 janvier 2014
Ordre du jour

1. Projet d'accord de coopération relatif à la création d'une Commission de déontologie.
Avant-projets de décrets portant assentiment audit accord.
Première lecture.
Distribué ultérieurement.
2. Avant-projet d'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « C.F.C. ».
Première lecture.
3. Création de nouvelles places dans les écoles de la Région de Bruxelles-Capitale en réponse au boom démographique.
4. Projet d'avenant à l'accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles, le 24 octobre 2008, entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française.
Deuxième lecture.
5. Candidature de la ville de Charleroi pour l'accueil des olympiades internationales des métiers « Worldskills » en 2019
6. Règlement d'ordre intérieur de la Cellule politique francophone santé-assuétudes.